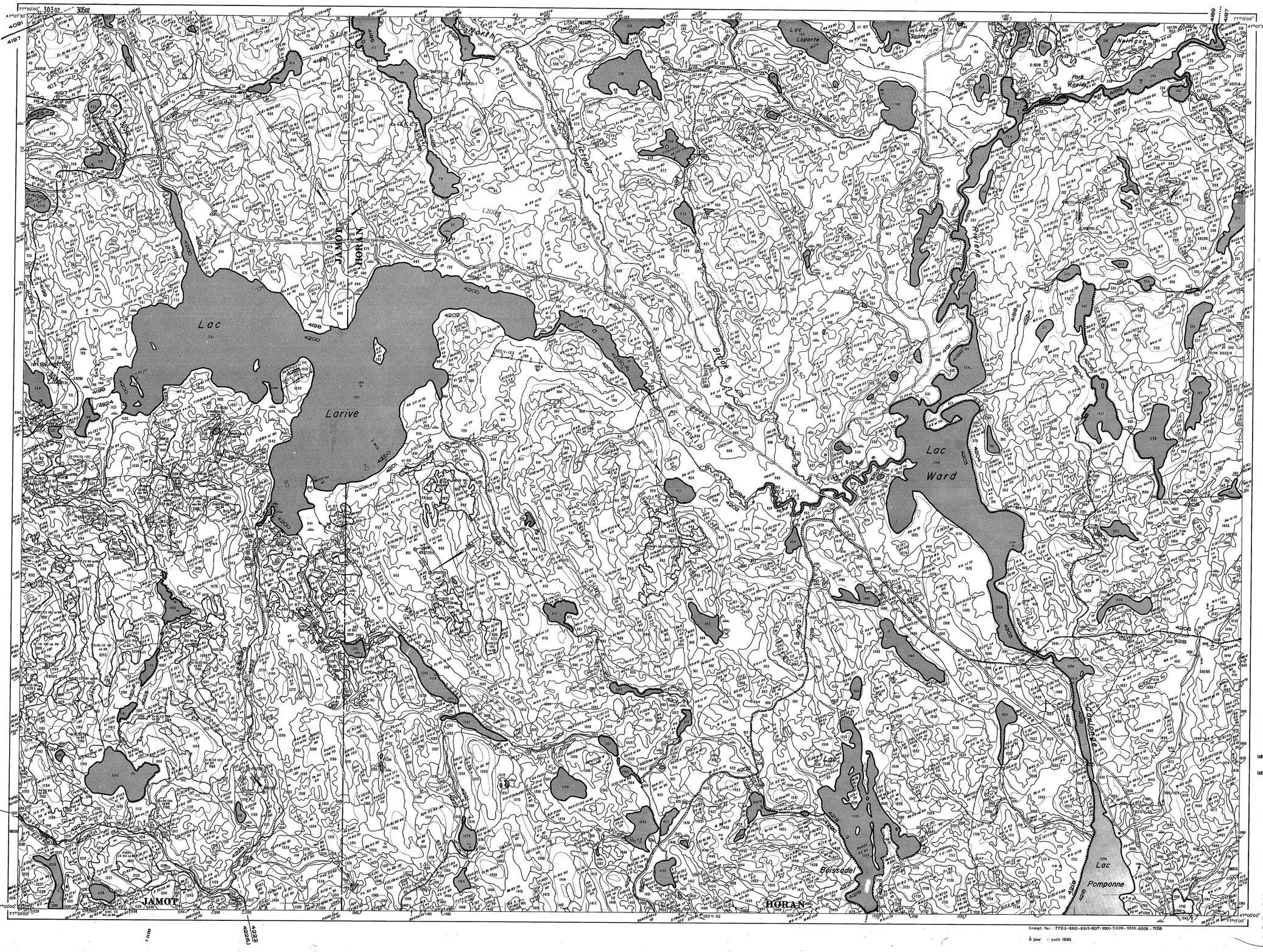

Cnmpt. for. : 7703-8601-8913-9217-9501-5009-5519-6506-7056

À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de paroisse
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cp
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	cpsr
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe par bandes	cpb
Coupe à diamètre limite et dépérissement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cj
Coupe de conversion (ou à plat)	ccp
Plantation à racines nues	pn
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Scarifiage mécanique	scm
Récolte dans les bleuetières (aléatoire libre)	ebl

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — (coniféraie à essence compagne prédominante)	R (SB)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — — à pin rouge	R (PR)
— — — à pin gris	R (PG)
— — — à mélèze (sibérien)	R (ML)
— — — à mélèze	R (ML)
— — (sapinière)	R (SB)
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou l'épin. rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	E (EN)
— — (coniféraie à essence compagne prédominante)	E (SB)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	E (EN)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	E (EN)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — — à pin rouge	E (PR)
— — — à pin gris	E (PG)
— — — à pruche	E (PR)
— — — à sapin	E (SB)
— — — à sapin et/ou épinette	E (SB)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (EB)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (EO)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (ER)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (ER)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou l'épin. blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse)	S (SB)
— — (coniféraie à essence compagne prédominante)	S (SB)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EN)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EN)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — — à pin rouge	S (PR)
— — — à pin gris	S (PG)
— — — à pruche	S (PR)
— — — à sapin	S (SB)
— — — à sapin et/ou épinette	S (SB)
— — (plantation de sapin baumier)	S (SB) p
Pinède	P
— — — (pin rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	P (PR)
— — —